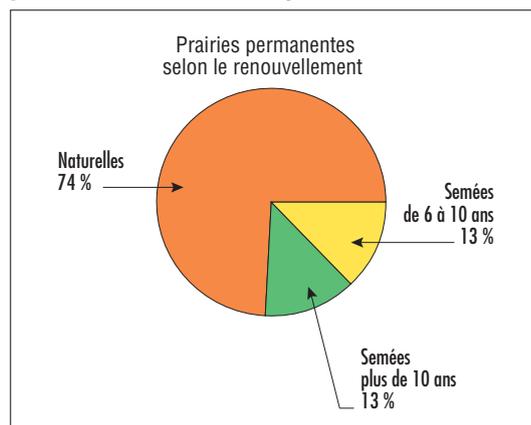


Essentiellement naturelles excepté en Bretagne

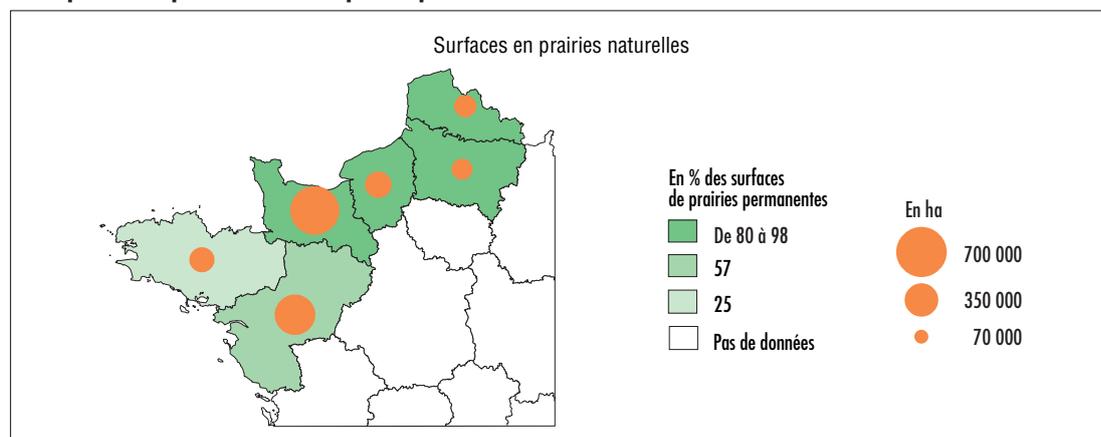
Les prairies permanentes des six régions enquêtées (Bretagne, Pays de la Loire, Haute et Basse-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais) sont pour les trois quarts des surfaces des prairies naturelles, jamais renouvelées. Dans le nord de la France et en Normandie, la part des prairies naturelles dépasse 80 % des surfaces en prairie permanente. En revanche pour les Pays de la Loire, la proportion des prairies naturelles ne représente que 57 % des surfaces et pour la Bretagne le pourcentage tombe à 25 % de prairies naturelles.

Pour les trois quarts, les prairies permanentes ne sont jamais renouvelées



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Des prairies permanentes principalement naturelles dans le Nord



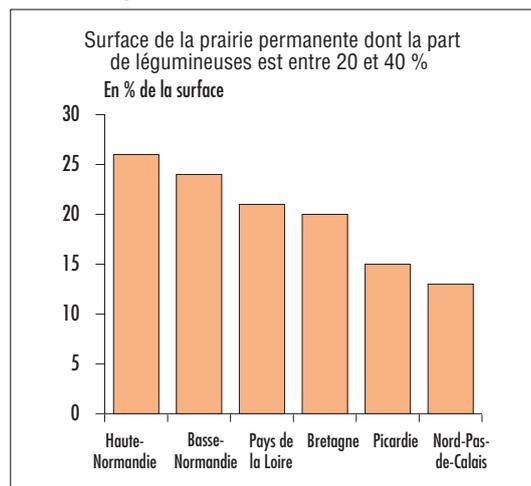
Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

En moyenne moins de 20 % de légumineuses

Les prairies permanentes sont principalement couvertes de graminées. Les légumineuses entrent pour moins de 20 % dans la composition des prairies. Trois quarts des surfaces de prairies permanentes sont composés de moins de 20 % de légumineuses et de 80 % de graminées. Le cinquième des surfaces a entre 20 et 40 % de légumineuses.

La part des légumineuses varie en fonction des régions. Elle est plus forte en Normandie où le quart des surfaces a entre 20 et 40 % de légumineuses.

Davantage de légumineuses dans les prairies normandes



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Gestion de 3 % des surfaces en agriculture biologique

Pour les six régions enquêtées, la part des prairies permanentes conduites en agriculture biologique atteint 3 % des surfaces. Elle est supérieure en Bretagne et Pays de la Loire où elle atteint 5 % de la surface.

L'application d'un cahier des charges relatif à la fertilisation des prairies est plus répandue. Cette pratique concerne 16 % des surfaces de prairies permanentes des six régions.

Mais cette proportion est plus forte en Normandie où un cinquième des surfaces des prairies permanentes est encadré par un cahier des charges de la fertilisation. Le cahier des charges correspond dans la majorité des cas à un engagement dans une mesure agroenvironnementale de gestion des prairies.

Fertilisation organique sur 15 % des surfaces

La fertilisation organique des prairies permanentes n'est présente que sur 15 % des surfaces. En Pays de la Loire et Picardie, l'apport d'une fumure organique concerne seulement 12 % des surfaces. Les apports d'effluents d'élevage sont plutôt réalisés sur des cultures, notamment le maïs fourrage. En outre, l'apport organique sur les prairies ne peut intervenir qu'avant la mise à l'herbe des animaux, ce qui peut limiter le recours à ce type de fertilisation.

Les apports sont réalisés en un seul passage sur plus de trois quarts des surfaces et rarement tous les ans. La fréquence des apports est faible puisque pour la moitié des surfaces la fumure organique n'intervient que de temps en temps pour les parcelles fertilisées.

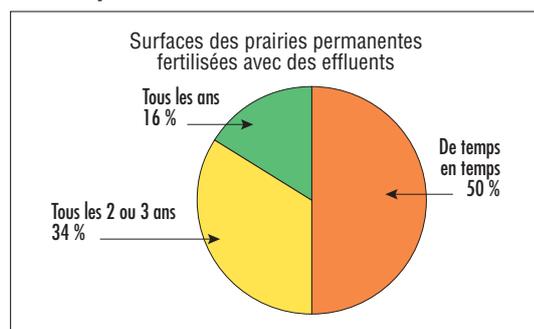
Un peu plus d'un quart des prairies permanentes ne reçoivent aucune fertilisation, 6 % ne reçoivent qu'une fumure organique.

L'enregistrement de la fertilisation organique ne concerne que 44 % des surfaces.

La dose moyenne d'azote organique est de l'ordre de 120 kg par hectare. Elle est nettement supérieure en Basse-Normandie où elle atteint 160 kg par hectare, mais homogène pour l'ensemble des autres régions.

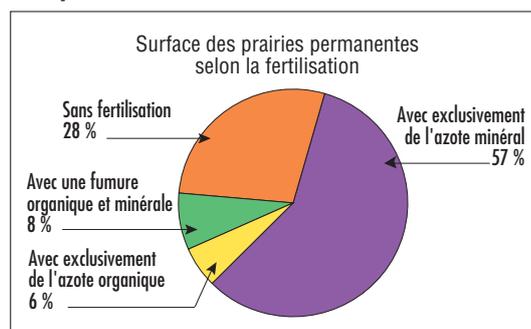
Pour seulement 10 % des surfaces, l'agriculteur tient compte de la fertilisation organique pour déterminer la dose d'azote minéral. De ce fait, les doses d'azote minéral sont quasiment identiques pour les parcelles avec et sans azote organique et le pesage des épandeurs n'est pas réalisé.

Un apport d'effluents seulement de temps en temps sur la moitié des surfaces



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Plus de la moitié des prairies fertilisées uniquement avec de l'azote minéral



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Fertilisation minérale azotée sur les deux tiers des surfaces avec une dose moyenne de 90 kg/ha

Les prairies permanentes intensives sont fertilisées avec de l'azote minéral sur les deux tiers des surfaces.

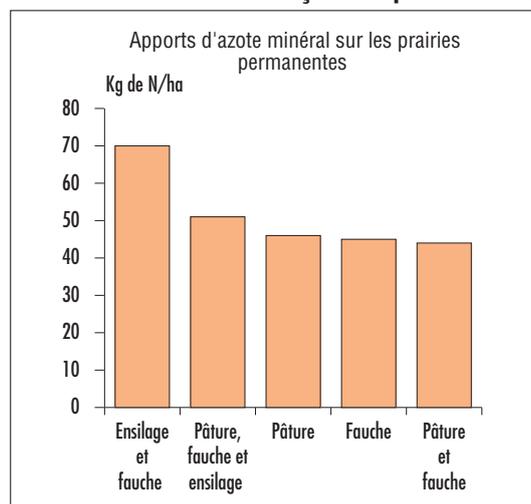
Les apports sont toujours fractionnés. Pour 60 % des surfaces fertilisées avec de l'azote minéral, l'agriculteur fait deux apports. Le fractionnement des apports d'azote minéraux est lié directement au mode d'exploitation des prairies permanentes et au nombre de coupes qui interviennent sur chaque parcelle. Après chaque coupe, une fertilisation azotée permet de stimuler la reprise de végétation des prairies et d'augmenter la production de la coupe suivante. Si la dose moyenne de la première fumure est constante quel que soit le nombre d'apports, en revanche, la dose totale moyenne augmente avec le nombre d'apports. Elle atteint 96 kg d'azote par hectare pour deux apports, 135 kg par hectare pour trois apports et enfin 168 kg par hectare pour quatre apports et plus. Au total, la dose moyenne atteint 90 kg d'azote par hectare pour les parcelles fertilisées.

La fertilisation minérale est enregistrée pour plus des trois quarts des surfaces.

La dose d'azote minéral varie peu en fonction de l'âge des prairies mais augmente selon le

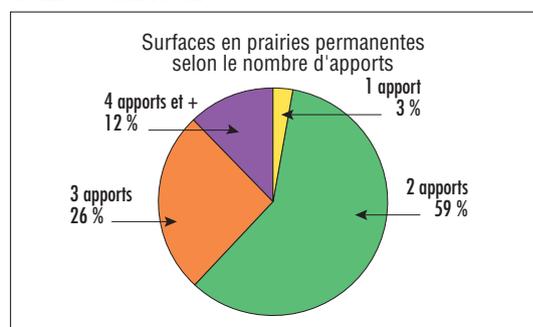
nombre d'utilisations de la prairie. À partir de la deuxième utilisation, la dose d'azote atteint plus de 50 kg par hectare. En outre, l'agriculteur apporte plus d'azote minéral sur les prairies ensilées afin d'obtenir un rendement plus élevé à la première coupe.

Les surfaces ensilées reçoivent plus d'azote



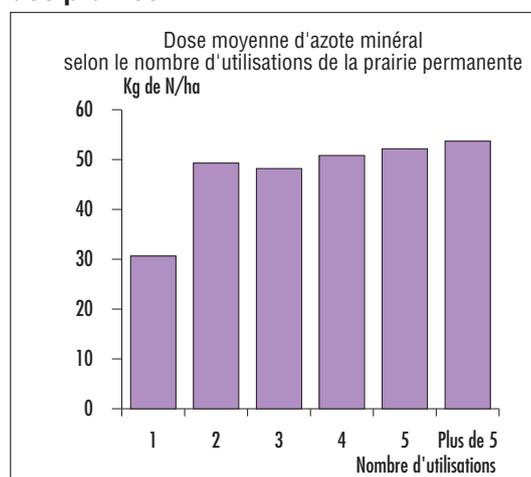
Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

60 % des surfaces avec deux apports d'azote minéral



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Augmentation de 60 % de l'apport d'azote minéral à partir de la deuxième utilisation des prairies



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Phosphore et potasse tous les ans sur le quart des surfaces

Les apports de phosphore et de potasse sous forme minérale sont réalisés avec des engrais composés. De ce fait la fumure phosphatée et potassique intervient dans les mêmes proportions et sur les mêmes surfaces. Le phosphore et la potasse sous forme minérale sont apportés sur la moitié des surfaces. Sur ces surfaces fertilisées en phosphore et potasse

minérale, la moitié en reçoit tous les ans, un quart tous les deux ou trois ans et le dernier quart de temps en temps.

Les doses moyennes de phosphore et de potasse apportées tous les ans sont quasiment équivalentes, de l'ordre de 30 kg par hectare de chaque minéral.

86 % de la surface n'a pas reçu de désherbant au cours des trois dernières campagnes

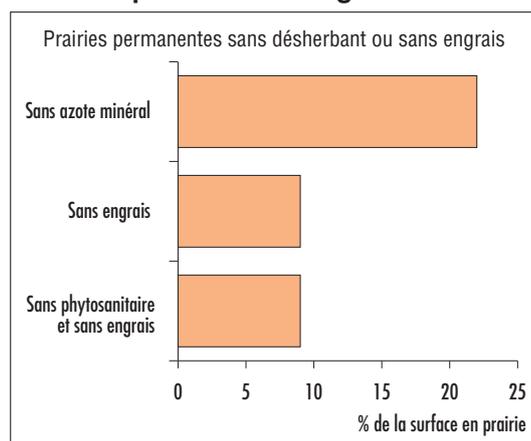
Au cours des trois dernières campagnes, 86 % des surfaces de prairies permanentes n'a pas reçu de désherbants. En 2006, 9 prairies sur 10 n'en ont pas eu. Les prairies n'ont pas vocation à être traitées avec des désherbants, toutefois les désherbants sont parfois utilisés pour éliminer des plantes envahissantes et indésirables ou pour intervenir sous les clôtures.

Au total, la part des prairies permanentes non fertilisées avec des engrais minéraux atteint 9 % des surfaces.

Pour l'azote minérale, 22 % des surfaces n'en reçoivent pas.

9 % des surfaces ne reçoivent ni engrais, ni désherbant.

18 % des prairies sans engrais



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Les deux tiers exclusivement pâturées

Le nombre d'utilisations pour exploiter les prairies est en moyenne de 4,6. Il est plus élevé pour les prairies semées, avec en moyenne cinq utilisations.

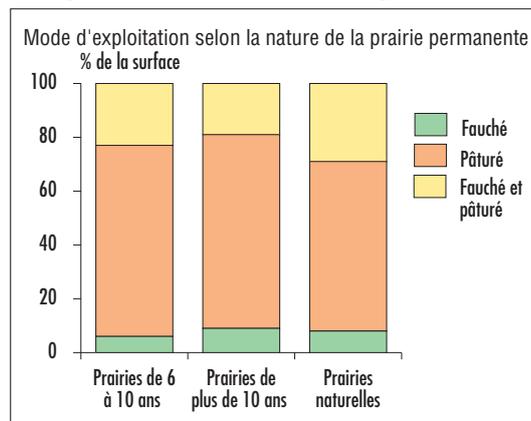
Les prairies permanentes sont dans leur grande majorité utilisées uniquement pour le pâturage : sur deux tiers des surfaces. Le nombre moyen de jours cumulés de pâturage sur une prairie est de 59 jours par an avec une présence plus forte des animaux sur les prairies de Haute-Normandie et des Pays de la Loire. Les prairies exclusivement coupées ne représentent que 7,5 % de la surface. Enfin, les prairies à la fois coupées et pâturées ne couvrent qu'un peu plus de 26 % des surfaces.

Les modes d'exploitation sont assez homogènes quel que soit l'âge des prairies. Pour les prairies de plus de dix ans et les prairies naturelles, la proportion de la surface exclusivement coupée est deux fois plus importante que celle des prairies de six à dix ans. Cette différence est plus marquée dans deux régions, la Basse-Normandie et les Pays de la Loire. Il s'agit des prairies de fauche des basses vallées souvent inondables qui ne peuvent être que fauchées car accessibles qu'en été.

Le rendement moyen des prairies coupées varie peu en fonction de l'âge des prairies. Les prairies coupées ont une production moyenne de 5,3 tonnes de matière sèche par hectare,

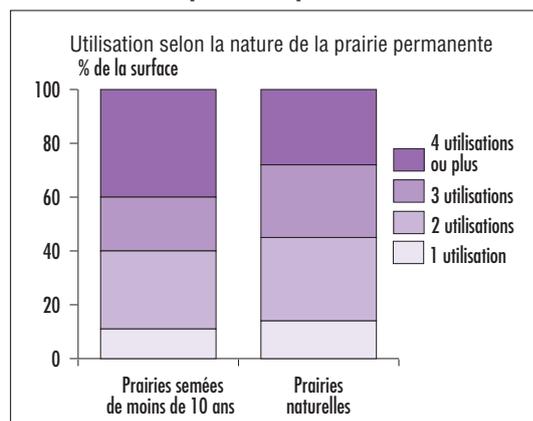
inférieure à celle des prairies exploitées autrement. Les prairies naturelles uniquement coupées sont les moins productives : 36 % de moins que les prairies naturelles pâturées ou pâturées et coupées. Pour les prairies semées de plus de dix ans, le rendement est inférieur de 20 % pour les prairies uniquement coupées par rapport aux autres modalités d'exploitation. Pour les prairies semées de plus de six ans et de moins de dix ans, le rendement des prairies coupées est inférieur de 50 % au rendement des autres modalités de gestion.

Des prairies essentiellement pâturées



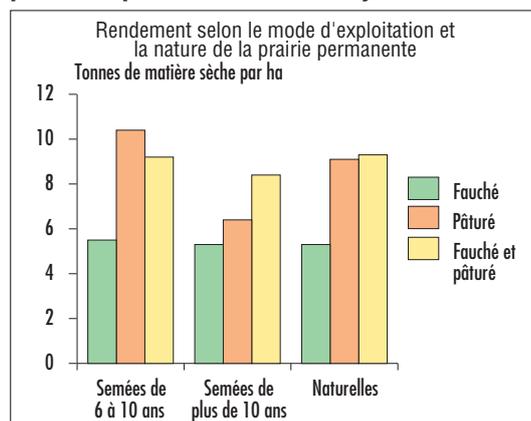
Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Les prairies semées de moins de 10 ans sont utilisées plus fréquemment



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Rendement au pâturage plus élevé pour les prairies semées et jeunes



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Deux tiers des surfaces avec un chargement inférieur à 1,4 UGB par hectare

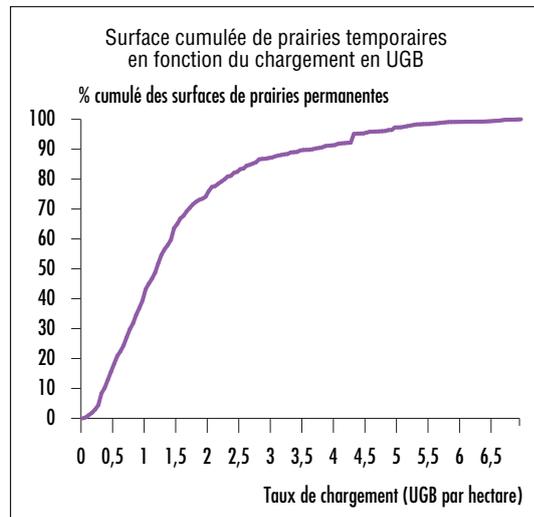
Le taux de chargement des prairies permanentes est inférieur à 1,4 UGB (Unité Gros Bétail) par hectare pour un peu plus des deux tiers des surfaces de prairies. Un chargement de 1,4 correspond au maximum permettant d'engager la prairie dans le cahier des charges de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE). Le chargement est supérieur à 1,8 UGB par hectare pour un cinquième des surfaces.

Mais cette répartition est variable suivant les régions. La proportion de surface avec un taux de chargement de plus de 1,8 UGB par hectare est la plus élevée en Bretagne, Nord-

Pas-de-Calais et Picardie. Dans les régions Pays de la Loire, et Basse-Normandie, ce sont les surfaces les moins chargées qui sont les plus répandues : plus de 50 % des surfaces ont un taux de chargement inférieur à 1 UGB par hectare.

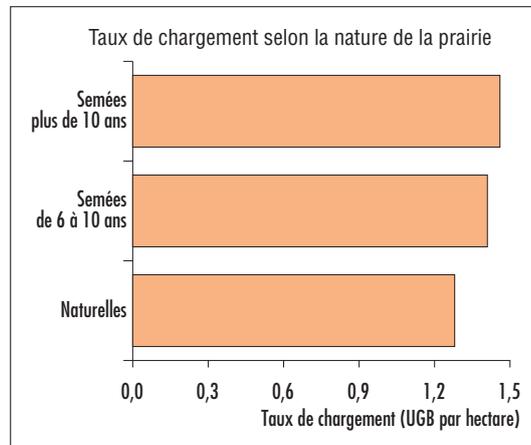
Le chargement moyen varie aussi selon la nature des prairies. Pour les prairies pâturées, le chargement moyen des prairies de six et dix ans qui sont les plus productives est de 1,5 UGB par hectare alors qu'il n'atteint que 1,3 UGB par hectare pour les prairies naturelles.

60 % de la surface avec moins de 1,4 UGB par hectare



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturelles 2006

Le chargement est plus élevé sur les prairies semées



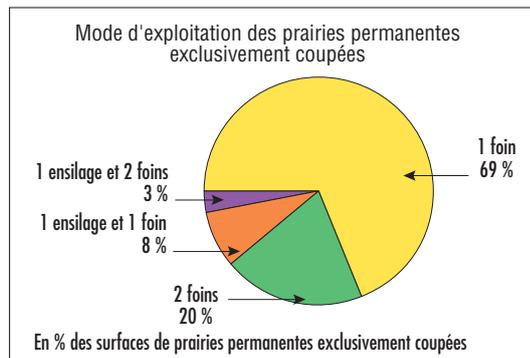
Source : Agreste - Enquête Pratiques culturelles 2006

Les coupes d'herbe principalement valorisées en foin

Plus des deux tiers des surfaces de prairies coupées sont utilisés pour réaliser des foins qui approvisionnent le stock de fourrage. Une très faible part des surfaces des prairies permanentes exclusivement coupées est ensilée au cours de la première coupe.

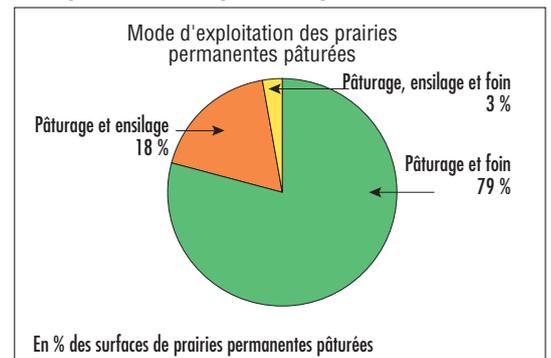
Les prairies permanentes qui sont coupées et pâturées sont pour les trois quarts des surfaces valorisées en dehors du pâturage par un foin. Pour moins du quart des surfaces intervient, en plus du pâturage, une coupe destinée à l'ensilage.

Les coupes d'herbes majoritairement valorisées en foin



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Pâturage et foin pour les trois quarts des prairies coupées et pâturées



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Des compléments fourragers au pâturage dans les systèmes les plus intensifs

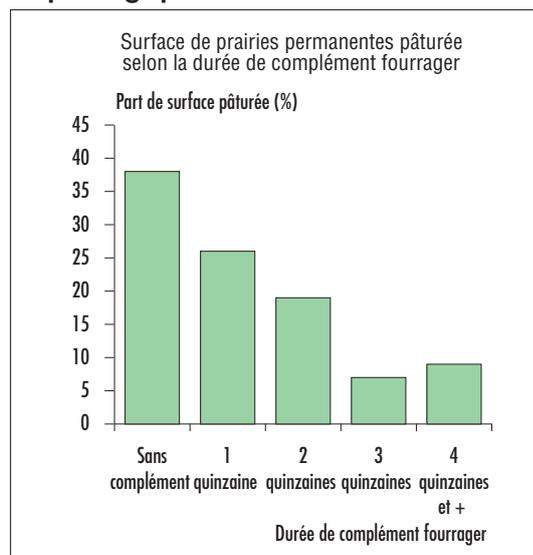
Les animaux pâturant sur 38 % des surfaces de prairies permanentes ne reçoivent pas de complément fourrager.

Le bétail pâturant sur un quart des surfaces reçoit sur une quinzaine de jours un complément fourrager et le cheptel pâturant sur un cinquième des surfaces est complété en fourrage sur une période de deux quinzaines. Le complément de fourrage est généralement

du maïs ensilage. L'alimentation à l'herbe et au maïs est une caractéristique des systèmes laitiers.

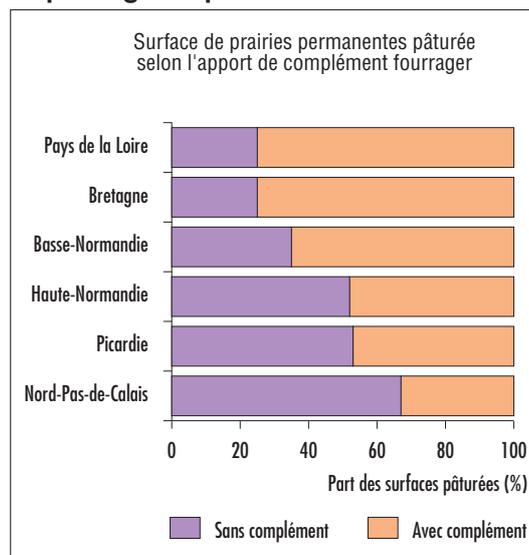
Les apports fourragers en complément du pâturage sont majoritaires dans les régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Les systèmes laitiers intensifs de ces régions justifient les apports complémentaires de fourrage.

Pas d'apport de fourrage en complément du pâturage pour 40 % des surfaces



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006

Dans l'Ouest, des compléments de fourrage au pâturage sur plus de surfaces



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales 2006